

# P REMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2002 : *une situation incertaine*

•••••  
• Au deuxième trimestre 2002, la rotation du personnel dans les établissements de 10 salariés ou plus diminue très légèrement en raison d'un ralentissement des embauches. Les départs de salariés deviennent plus nombreux que les entrées d'où un niveau d'emplois en léger repli. Cependant, la part des embauches en contrats à durée déterminée (CDD) recule ce trimestre. À l'inverse, signe de morosité du marché de l'emploi, les démissions diminuent.

• La situation de l'emploi se dégrade un peu plus pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, ces dernières demeurent davantage recrutées sur CDD, en particulier dans les grandes structures.

Au deuxième trimestre 2002, la rotation de la main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus est en très léger repli par rapport au trimestre précédent : le taux d'entrée diminue de 0,1 point et le taux de sortie est inchangé (tableau 1). Cette timide évolution est liée au ralentissement conjoncturel du marché de l'emploi [1]. Fin juin 2002, le niveau de l'emploi a reculé puisque, pour la première fois depuis le début 1997, les départs deviennent plus nombreux que les entrées (graphique 1). De plus, le taux de rotation des salariés est passé sous la barre des 10 %, ce qui n'avait pas été observé depuis le dernier trimestre 1999.

Les entrées diminuent dans les établissements de 10 à 49 salariés (-0,4 point ce trimestre) et dans les grands établissements de la cons-

truction et du tertiaire. Le solde des entrées-sorties est toujours positif dans les petites structures alors qu'il est négatif dans les établissements de 50 salariés ou plus depuis le début 2002.

Dans ce climat relativement incertain, les établissements freinent un peu leurs recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) dont la part dans les embauches passe de 70,0 % au premier trimestre 2002 à 69,5 % au deuxième (encadré 1). Ce phénomène,

plutôt positif, fait suite à un gonflement de ce type de contrat dans les recrutements, sensible depuis la fin 2000. Seuls les petits établissements de la construction font exception. Même si les difficultés de recrutement commencent à s'atténuer dans ce secteur [2], les contrats à durée indéterminée (CDI) y sont toujours plus nombreux que les CDD lors des embauches.

Quel que soit la taille de l'établissement ou le secteur d'activité, le nombre de départs est stable par

Tableau 1  
Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon le motif  
dans les établissements de 10 salariés ou plus  
*Légère diminution de la rotation des personnels*

Données CVS en %

Taux pour 100 salariés présents au début du trimestre

	Établissements de 10 à 49 salariés				Établissements de 50 salariés ou plus				Ensemble des établissements			
	2001		2002		2001		2002		2001		2002	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>Taux d'entrée</b> .....	<b>11,2</b>	<b>11,2</b>	<b>10,9</b>	<b>10,5</b>	<b>10,2</b>	<b>10,5</b>	<b>9,4</b>	<b>9,5</b>	<b>10,5</b>	<b>10,7</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>
Industrie .....	6,6	6,5	6,2	6,1	5,0	4,8	4,2	4,3	5,3	5,2	4,7	4,7
Construction .....	6,4	6,5	6,0	5,7	5,1	4,9	4,5	4,2	5,9	5,8	5,3	5,2
Tertiaire .....	13,4	13,2	12,9	12,4	13,9	14,1	13,2	13,1	13,6	13,8	13,0	12,8
<b>Parts des contrats à durée déterminée dans les entrées</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>56,8</b>	<b>56,6</b>	<b>57,8</b>	<b>57,4</b>	<b>65,6</b>	<b>66,8</b>	<b>67,9</b>	<b>67,2</b>	<b>62,3</b>	<b>63,1</b>	<b>64,1</b>	<b>63,3</b>
Industrie .....	57,4	55,9	55,4	55,3	60,6	61,0	61,0	60,6	59,9	59,4	59,3	59,0
Construction .....	51,4	48,0	48,8	49,9	34,1	36,1	34,3	31,0	45,5	43,7	44,1	43,3
Tertiaire .....	56,9	56,6	58,5	57,7	67,5	68,3	70,0	69,0	63,5	64,1	65,7	64,5
<b>Parts des contrats à durée indéterminée dans les entrées</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>34,2</b>	<b>34,1</b>	<b>33,4</b>	<b>33,7</b>	<b>26,6</b>	<b>24,3</b>	<b>23,9</b>	<b>24,0</b>	<b>29,3</b>	<b>28,0</b>	<b>27,5</b>	<b>27,8</b>
Industrie .....	34,8	35,7	33,1	34,9	29,6	28,1	26,7	26,4	31,2	30,2	28,6	28,9
Construction .....	40,2	44,0	45,1	45,1	52,4	49,8	54,3	52,6	44,8	46,0	48,0	47,5
Tertiaire .....	33,9	33,8	32,9	33,2	25,4	23,3	22,6	23,0	28,5	27,1	26,6	27,0
<b>Taux de sortie</b> .....	<b>10,6</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>10,4</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>	<b>9,9</b>	<b>10,0</b>	<b>10,0</b>
Industrie .....	6,4	6,3	6,5	6,5	5,1	4,9	5,0	5,0	5,4	5,2	5,3	5,3
Construction .....	5,8	5,6	5,7	5,8	4,6	4,4	4,3	4,1	5,3	5,1	5,2	5,1
Tertiaire .....	12,5	12,1	12,2	12,2	13,0	12,9	13,1	13,1	12,9	12,6	12,7	12,7
<b>Parts des fins de contrat à durée déterminée dans les sorties</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>44,4</b>	<b>45,5</b>	<b>45,6</b>	<b>45,3</b>	<b>55,7</b>	<b>55,8</b>	<b>58,4</b>	<b>58,0</b>	<b>51,5</b>	<b>52,3</b>	<b>53,6</b>	<b>53,1</b>
Industrie .....	37,2	40,0	36,5	36,4	45,4	46,8	46,5	43,5	43,4	44,9	43,7	41,5
Construction .....	30,0	25,6	29,7	29,2	19,7	19,0	19,9	21,1	26,4	23,3	26,2	26,4
Tertiaire .....	46,2	47,1	47,6	47,4	59,2	58,3	61,8	61,6	54,3	54,5	56,4	56,0
<b>Parts des démissions dans les sorties</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>29,8</b>	<b>29,1</b>	<b>28,3</b>	<b>27,5</b>	<b>18,8</b>	<b>18,1</b>	<b>16,5</b>	<b>16,3</b>	<b>22,8</b>	<b>22,0</b>	<b>20,9</b>	<b>20,6</b>
Industrie .....	31,4	30,8	31,3	29,3	18,5	17,7	15,6	15,2	21,9	21,0	19,9	19,4
Construction .....	44,9	47,6	44,3	42,5	34,9	35,5	33,9	33,8	41,0	43,4	40,8	39,8
Tertiaire .....	28,7	27,7	27,0	26,3	18,5	17,7	16,4	16,3	22,3	21,4	20,4	20,2
<b>Parts des licenciements économiques dans les sorties</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>
Industrie .....	2,9	4,1	6,2	6,6	3,5	4,5	6,7	5,7	3,3	4,3	6,8	5,9
Construction .....	1,8	2,0	2,5	2,0	1,1	1,3	1,8	1,6	1,5	1,6	2,4	1,8
Tertiaire .....	1,5	1,7	1,7	1,5	0,6	0,6	0,8	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
<b>Parts des autres licenciements dans les sorties</b>												
<b>Ensemble</b> .....	<b>5,4</b>	<b>5,9</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,1</b>	<b>5,6</b>	<b>5,6</b>	<b>5,8</b>	<b>5,2</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>	<b>5,9</b>
Industrie .....	7,3	9,4	9,1	9,5	7,2	8,3	8,6	8,4	7,2	8,6	8,7	8,7
Construction .....	9,2	10,9	9,9	11,9	13,9	14,6	15,0	15,5	10,8	12,1	11,7	13,1
Tertiaire .....	4,8	5,2	5,4	5,3	4,4	4,9	4,8	5,0	4,5	5,0	5,0	5,1
<b>Taux de rotation</b> .....	<b>10,9</b>	<b>10,8</b>	<b>10,6</b>	<b>10,4</b>	<b>10,0</b>	<b>10,1</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>10,3</b>	<b>10,3</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>
Industrie .....	6,5	6,4	6,4	6,3	5,0	4,9	4,6	4,6	5,3	5,2	5,0	5,0
Construction .....	6,1	6,0	5,9	5,8	4,9	4,6	4,4	4,2	5,6	5,4	5,2	5,1
Tertiaire .....	12,9	12,7	12,5	12,3	13,5	13,5	13,1	13,1	13,2	13,2	12,9	12,8

Note : les transferts entre établissements (pour les entrées et sorties), les départs à la retraite et les fins de période d'essai (pour les sorties) complètent ces parts. 60 % des entrées et 60 % des sorties sont réalisées par les établissements de 50 salariés ou plus.

Source : DARES, DMMO/EMMO.

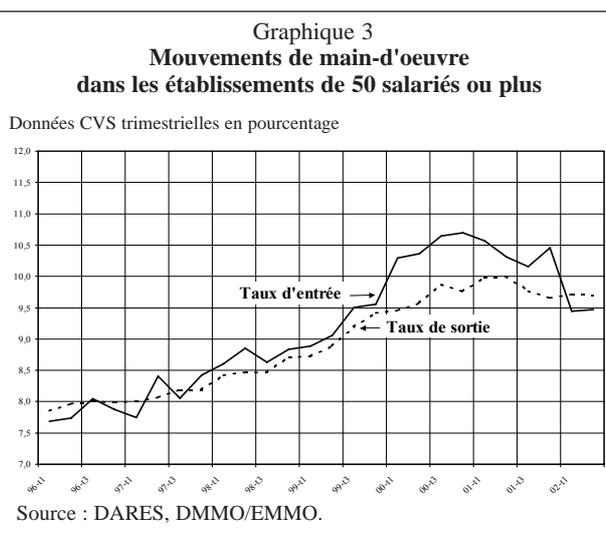
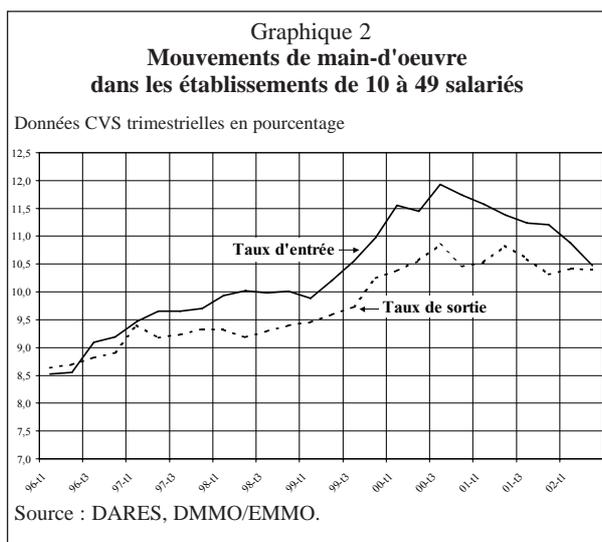
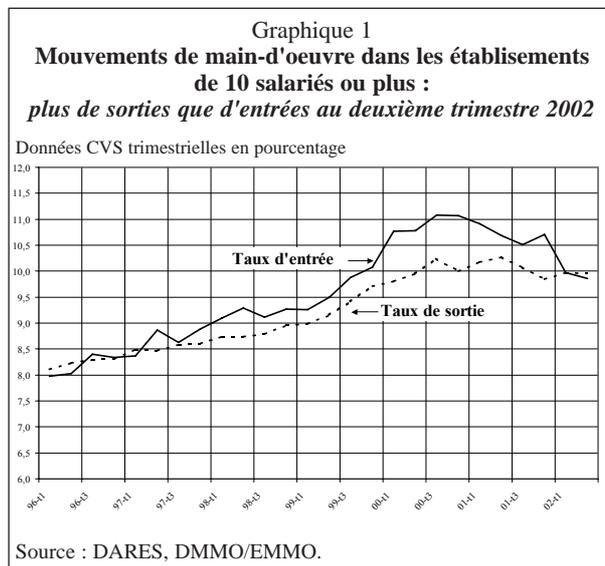
rapport au trimestre précédent. Les salariés sont prudents et moins sollicités pour changer d'emploi. Depuis fin 2000, les démissions sont de moins en moins présentes dans les sorties. Malgré une forte diminution, notamment dans les petits établissements, elles restent néanmoins toujours importantes dans le secteur de la construction.

La part des fins de CDD dans les sorties décroît, en particulier dans les grands établissements industriels (-3 points entre les deux premiers trimestres de 2002). Cela peut s'expliquer par l'augmentation des transformations de CDD en CDI ou par l'allongement de la durée moyenne des CDD. Ainsi, en un an, la durée moyenne des CDD achevés dans les grands établissements industriels passe de 2,6 mois au deuxième trimestre 2001 à 3,5 mois au deuxième trimestre 2002.

Les licenciements économiques cessent d'augmenter après deux trimestres de hausse [3] et leur part dans les sorties repasse sous le seuil des 2 %. Dans l'industrie, où ils sont beaucoup plus nombreux, la diminution est notable (-0,9 point).

La part des licenciements pour motif autre qu'économique continue à croître régulièrement : la hausse est particulièrement sensible dans le secteur de la construction (+ 1,4 point ce trimestre).

Lucile RICHET-MASTAIN,  
(DARES).



#### Encadré 1

## MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La Déclaration mensuelle des Mouvements de Main-d'Œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

- L'Enquête sur les Mouvements de Main-d'Œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la DARES interroge par sondage stratifié selon la zone d'emploi et le secteur, les établissements de 10 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au total, un peu plus d'un établissement sur cinq est interrogé.

Le champ est celui du secteur concurrentiel industriel et commercial, ce qui représente plus de 80 % du champ couvert par l'UNEDIC. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre.

Depuis le premier trimestre 1996, la DARES publie, à partir des deux sources, des résultats semestriels fusionnés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés ou plus. A partir de 2001, les résultats sont publiés trimestriellement avec un éclairage particulier sur différents thèmes (ce trimestre, les différences par sexe - voir encadré 2).

Le *taux de rotation* est la demi-somme du taux d'entrée et du taux de sortie. Pour un trimestre donné, le *taux d'entrée* (respectivement *de sortie*) est le rapport du nombre total des entrées (respectivement des sorties) du trimestre à l'effectif de début de trimestre.

La *part des CDD dans les entrées* (tableaux 1 et 2) est définie comme le rapport entre les entrées en CDD et la somme des entrées en CDI ou CDD et des entrées liées aux transferts entre établissements d'une même entreprise.

La *part des CDD dans les embauches* est définie comme le rapport entre les entrées en CDD et la somme des entrées en CDI ou CDD, sans prendre en compte les entrées liées aux transferts entre établissements d'une même entreprise.

La *durée d'un CDD* est calculée par la différence entre la date de sortie pour fin de CDD et la date d'entrée en CDD. Pour l'ensemble des secteurs, environ 10 % des CDD ont une durée non renseignée [4].

Suite à des problèmes techniques, les données des DMMO du Limousin n'ont pas pu être intégrées dans les résultats du deuxième trimestre 2002.

## LES FEMMES TOUJOURS DAVANTAGE RECRUTÉES SUR CDD QUE LES HOMMES

Depuis le début de l'année 2002, l'évolution de l'emploi des femmes est modérée : le solde des entrées-sorties est de +0,1 point au premier semestre 2002 contre +1,3 point fin 2001 (tableau 2). Dans les établissements de 10 à 49 salariés, la conjoncture y est meilleure puisque leur taux d'entrée reste sensiblement supérieur au taux de sortie (+0,5 point). Pour les hommes, la situation est globalement moins favorable puisque l'emploi diminue depuis le début de l'année.

Même si elle diminue légèrement entre les deux premiers trimestres 2002, la part des CDD dans les embauches des femmes reste très importante (76 %). En un an, elle a augmenté de 1 point. Dans les établissements de 50 salariés ou plus, ce mode de recrutement est prédominant puisqu'il concerne huit femmes embauchées sur dix. Les recrutements sur CDD des hommes se développent également (+1,7 point sur un an) mais ces contrats courts représentent seulement 62 % de leurs embauches. Parallèlement à cette évolution, les départs pour fins de CDD ont pris de l'ampleur en un an : au deuxième trimestre 2002, 62 % des sorties des femmes et 45 % de celles des hommes font suite à une fin de CDD.

Du fait de la morosité du marché de l'emploi, la part des démissions diminue depuis un an, en particulier chez les hommes où les démissions représentent désormais moins d'une sortie sur quatre.

Les hommes sont les plus touchés par la poussée des licenciements économiques du premier trimestre 2002, particulièrement dans les grands établissements industriels. Au deuxième trimestre, cette évolution se stabilise mais à un niveau élevé.

En lien avec l'importance des CDI pour les hommes, la part des licenciements autres qu'économiques dans les départs est quasiment deux fois plus élevée pour eux que pour les femmes.

Tableau 2  
**Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus**  
**Structure des entrées et des sorties par sexe**  
*Pour les femmes, plus de sept entrées sur dix sont des CDD*

*Données CVS en pourcentage*

	Établissements de 10 à 49 salariés				Établissements de 50 salariés ou plus				Ensemble des établissements			
	2001		2002		2001		2002		2001		2002	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
<b>Femmes</b>												
<b>Taux d'entrée</b> .....	13,1	13,5	12,6	12,6	13,3	13,7	12,5	12,5	13,3	13,6	12,5	12,5
Part des CDD (dans les entrées) .....	63,3	63,3	63,3	63,2	73,7	74,5	76,1	74,9	70,2	70,9	71,5	70,7
Part des CDI .....	29,5	29,1	28,8	29,1	20,3	18,9	18,2	18,4	23,3	22,3	21,9	22,2
<b>Taux de sortie</b> .....	12,3	12,1	11,9	12,1	12,8	12,4	12,7	12,6	12,7	12,3	12,4	12,4
Part des fins de CDD (dans les sorties)	53,3	54,3	53,1	52,9	65,5	65,3	68,1	67,4	61,4	62,1	62,9	62,4
Part des démissions .....	25,0	24,5	25,0	23,8	15,8	15,6	14,2	14,3	18,8	18,4	17,8	17,7
Part des licenciements économiques ..	1,8	1,7	1,9	1,7	1,2	1,0	1,6	1,1	1,4	1,3	1,6	1,4
Part des autres licenciements .....	4,0	4,0	4,6	4,5	3,6	4,0	3,6	3,8	3,7	4,0	4,0	4,0
<b>Hommes</b>												
<b>Taux d'entrée</b> .....	9,5	9,4	9,3	8,9	8,0	8,2	7,3	7,3	8,5	8,6	8,0	7,9
Part des CDD (dans les entrées) .....	51,7	51,2	53,4	52,6	56,8	58,2	58,9	58,6	54,9	55,5	56,7	56,0
Part des CDI .....	38,9	39,1	38,3	38,2	33,9	30,8	30,8	30,8	35,7	34,1	34,0	33,9
<b>Taux de sortie</b> .....	9,0	8,8	8,9	9,0	7,5	7,6	7,6	7,6	8,1	8,0	8,1	8,1
Part des fins de CDD (dans les sorties)	37,4	38,7	39,5	39,1	45,7	46,4	48,2	48,4	42,5	43,5	44,6	44,5
Part des démissions .....	34,2	33,1	31,8	31,0	22,4	21,3	19,5	19,0	27,0	25,8	24,6	23,9
Part des licenciements économiques ..	2,1	2,2	2,6	2,4	1,6	1,6	2,3	2,3	1,8	1,8	2,5	2,4
Part des autres licenciements .....	6,5	7,8	7,4	7,6	6,9	7,7	8,0	8,2	6,8	7,7	7,8	7,9

Note : les transferts entre établissements (pour les entrées et sorties), les départs à la retraite et les fins de période d'essai (pour les sorties) complètent les parts.

Source : DARES, DMMO/EMMO.

[1] Cancé R., Fréchou H. (2002), « Évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2002 », *Premières Informations*, n° 38.3, septembre, DARES.

[2], DARES (2002), « Les tensions sur le marché du travail en juin 2002 », *Premières Informations*, n° 41.1, octobre, DARES.

[3] Tomasini M. (2002), « Les mouvements de main-d'œuvre au premier trimestre 2002 : nettement moins d'embauches », *Premières Informations*, n° 51.4, décembre, DARES.

[4] Richet-Mastain L., Brunet F. (2001), « Les mouvements de main-d'œuvre en contrats à durée déterminée en 1999 », *Premières Synthèses*, n° 41.3, octobre, DARES.